



AVIS aux participants du RALLYE Challenge J. de KERVILER Trophée USHIP en DOUBLE les 6 et 7 Août 2022

1 ORGANISATION

En collaboration avec l'association Challenge KERVILER, la Société Nautique de la Trinité sur mer (S.N.T.) organise le Challenge J. de KERVILER 2022, les 6 et 7 août 2022 sous la forme d'un rallye nautique.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Exclusivement par Internet sur le site avant le 6 août

https://sntregate.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=1&controle=4238a0b9

2.1 Tous les types de bateaux à voile sont admis à participer.

a) Monocoques jaugés Osiris Habitable, en équipage ou en double. Les monocoques courant en double participent aussi au Trophée USHIP en DOUBLE.

b) Multicoques 2000 jaugés MULTI 2000

2.2 Le Comité d'organisation de la SNT pourra refuser l'inscription d'un voilier, notamment s'il ne satisfait pas à certains critères (taille, conception, vitesse réelle potentielle, jauge).

3 COMPOSITION DU DOSSIER

→ Inscription et liste d'équipage obligatoire dûment saisie et payée sur

https://sntregate.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=1&controle=4238a0b9

→ Certificat de jauge valide pour 2022. Pour les monocoques, à défaut de certificat valide, sera retenu le groupe du voilier le plus proche dans la table Osiris Habitable.

→ Attestation d'assurance valide du voilier

→ Skipper en possession d'une licence 2022 Compétition validée pour les concurrents français (autorisation parentale pour les mineurs)

→ Les skippers de nationalité étrangère doivent être en possession d'un document attestant de leur appartenance à une autorité nationale affiliée. Ils doivent pouvoir justifier d'une assurance en responsabilité civile d'un montant de 2 millions d'euros minimum.

4 **DROITS A PAYER** (réduction de 20% pour les adhérents à jour de leur cotisation 2022)

Les droits requis sont les suivants :

- moins de 10 mètres 90.00 €
- plus de 10 mètres 130.00 €

Pour les inscriptions en double :

- moins de 10 mètres 60.00 €
- plus de 10 mètres 80.00 €

5 **PROGRAMME**

- Samedi 6 août 10h00 - Mise à disposition pour une ou plusieurs courses
- Dimanche 7 août 10h00 - Mise à disposition pour une ou plusieurs courses
- 18h00 - Remise des prix

6 **PROCEDURES**

- 6.1 Ligne de départ : A la Trinité, elle est placée aux alentours du Trého.
A Houat, elle est placée aux abords de Er Yoc'k.
- 6.2 Procédure de départ :

Signal	Pavillon et signal sonore	Min avant le signal de départ
<i>Avertissement</i>	Flamme de couleur	5
<i>Préparatoire</i>	Pavillons P, I, Z, Z&I ou Noir Un signal sonore	4
<i>Une minute</i>	Amenée du pavillon préparatoire Un signal sonore long	1
<i>Départ</i>	Amenée de la flamme de course	0

7. **PARCOURS**

- 7.1 Type de parcours : les parcours seront choisis parmi la liste des parcours communiqués aux concurrents via le site snt-regates.fr.
- 7.2 Le n° du parcours est indiqué par le bateau comité de Course au plus tard au moment du signal d'avertissement (5 minutes avant le départ).

8 **CLASSEMENTS**

- 8.1 Le Système de Points avec « a Minima » s'appliquera.
- 8.2 Un classement Trophée USHIP en DOUBLE sera établi séparément du classement général.

9 **PLACE AU PORT**

Pour les bateaux ne disposant pas de contrat avec le port de la Trinité, les places de port seront payantes. (Capitainerie de la Trinité-sur-mer 02 97 55 71 49)

10 **DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

Les chefs de bord sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques pouvant arriver à leur bateau ou à l'équipage. Il leur appartient de contracter toutes les assurances nécessaires.